

Décret

Générale

colonial

Décret n° 03-195-1913 NATURALISATION

n° 03-195-1913

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

13 décembre 1912

Numéro JO

n° 195 du 31/01/1913

Date du numéro

31 janvier 1913

TEXTE INTÉGRAL

Par décret du 13 décembre 1912, rendu par le Président ae la République française, sur le rapport du Garae des Sceaux, Ministre de la Justice, ont été naturalisés français, par application du décret du 7 février 1897 1° Ghaleb (Antoine-Bechara-Abdallah), commerçant, né le 10 mai 1869 à Baït-Chabab (Mont Liban-Syrie). Ayant trois enfants mineurs : Alexanare, né le 20 juillet 1906, à BaïtChabab (Syrie). Djibouti (Côte Française des Somalis). Marthe, née le 30 avril 1911, à Addis-Abbeba (Ethiopie) demeurant À Djibouti (Côte Française des Somalis). 2° Ghaleb (Anna), femme Ghaleb, née le demeurant à Diibouti (Côte Francaise des Somalis).